

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2010024

Signataire : ABW/MD

OBJET :VŒU - Les orphelins de 16 heures

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu l'implication de la commune d'Aubervilliers et des écoles dans le dispositif d'accompagnement éducatif hors temps scolaire ;

Considérant les bilans positifs fournis par les directions d'école tout au long de l'année ;

Considérant la réduction des crédits affectés par l'Etat au maintien de ce dispositif ;

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe UMP «Aubervilliers en Marche pour le Changement» s'étant abstenus

DELIBERE :

ADOpte le vœu relatif aux orphelins de 16 heures, tel que ce vœu figure en annexe de la présente délibération.

Pour le Maire

L'adjoint délégué